

*Ciraldus Comes.* Le nom de ce comte est écrit par Guichenon *Siraldus*, par Baluze *Sinwaldus*, et par D. Bouquet *Siwaldus*, qui paraît être la bonne version. Je crois donc définitivement fixé le nom de ce personnage qui, récemment élevé par Boson au commandement du comté de Mâcon, ne jouit pas longtemps de ce bénéfice, et disparut bientôt de l'histoire. Il fut, en effet, remplacé, vers le mois d'août de l'année suivante, par Bernard, surnommé *Plante velue*, lors de la conquête de Mâcon par l'armée carlovingienne. Il est probable que *Siwaldus* défendit lui-même, en qualité de comte, la cité que le roi, son maître, lui avait confiée.

*Comitatu Matisconensi.* Les versions de Baluze et de Bouquet portent : *In comitatu Maliscensi*, et ajoutent : *Super Sonam fluvium ab aliquo concederemus*. Le rétablissement de ce membre de phrase rend au texte de la *Revue* la clarté qui lui manquait. Toutefois, il faut faire une remarque sur ce texte rectifié, c'est que Guichenon, au lieu de *Sonam*, écrit *Surnam*, forme qui me paraît préférable, parce qu'elle se rapproche davantage du nom moderne de la petite rivière de Sornin, sur laquelle est construit le monastère de Charlieu.

*Omnibus... integritatibus.* Lisez : *Omnibus adjacentiis suis. Hæc omnia superiùs nominata cum omnibus integritatibus...*

Parmi les autres variantes, je n'en signalerai plus qu'une seule. La version nouvelle date le diplôme du iv de nones de décembre, tandis que les anciennes versions s'accordent pour le dater du iii. Je ne sais à laquelle de ces deux dates on doit donner la préférence. On connaît une autre charte donnée par le roi Boson, en faveur de l'abbaye de Charlieu, pendant un séjour qu'il fit alors dans ce monastère, par suite d'une maladie, peu de temps après son élection (1).

(1) Desevelinges, *Hist. de Charlieu*, p. 10.—M. Mermet (*Hist. de*